

COMPTABILITE ANALYTIQUE 2018 - BUDGET 2018 AG - BUDGET 2018 AJUSTE - ECARTS

CHARGES	BUDGET AG	BUDGET AJ	ECART AJ-AG
FONCTIONNEMENT	834 530	826 335	-8 195
Fonctionnement des instances fédérales	174 500	160 658	-13 842
Fonctionnement du siège fédéral	174 534	194 555	20 021
Dotations amortissements	82 315	82 315	
Fonctionnement Siège et Amortissements Affectés	-220 888	-220 888	
Licences	207 268	207 389	121
Personnel	1 198 060	1 183 060	-15 000
Personnel Affecté	-868 435	-868 435	
Promotion et Partenariat	435 750	466 350	30 600
Livre Aviron + activités annexes	52 500	52 500	
Promotion Communication Affecté	-422 996	-451 596	-28 600
Charges diverses	69 570	68 075	-1 495
Charges diverses Affectées	-47 648	-47 648	
PROMOTION DU SPORT GRAND NOMBRE	1 780 091	1 789 940	9 849
Structuration Territoriale et développement			
- Stages et compétitions	48 507	48 507	
- Structuration territoriale	726 361	715 760	-10 601
- Actions de développement	273 508	264 092	-9 416
- Organisations	383 598	410 098	26 500
- Matériel et Equipements	18 912	20 540	1 628
Acces des Publics Particuliers			
- Actions personnes handicapées	17 529	16 723	-806
- Actions spécifiques femmes	20 841	20 841	
- Actions aux publics éloignés des S.Sportives	4 000	4 000	
- Actions Mer, Banc fixe et Indoor	66 000	66 000	
Soutien Activité Mouvement Sportif National			
- Aides encadrement régional	104 000	104 000	
- Actions développement durable	3 762	3 762	
- Actions sport en entreprise	7 000	9 544	2 544
Actions de Relations Internationales			
- Protocoles			
- Représentation internationale	51 217	51 217	
- Formation Arbitres Internationaux	5 100	5 100	
Fonds dédiés Correction des inégalités accès à la pratique	9 756	9 756	
Fonds dédiés Programme Recherche Bateaux Innovants	40 000	40 000	
SPORT HAUT NIVEAU	3 368 558	3 372 387	3 829
Préparation collectif 2020			
- Stages et compétitions France (Seniors A et B)	1 523 406	1 518 191	-5 215
- Stages et compétitions Handi-Aviron	115 665	116 319	654
- Mission d'aide à la Performance	72 700	72 700	
Préparation collectif 2024			
- Stages et compétitions Juniors	379 104	378 233	-871
- Programme Performances Jeunes	55 000	55 000	
- Rayonnement	16 237	16 237	
Parcours de l'excellence sportive	424 928	422 974	-1 954
Formation et Aides Personnalisées	78 915	78 915	
Matériel Collectifs 2016-2020	633 103	644 318	11 215
Fonds dédiés INSEP Appel à projet recherche	29 500	29 500	
Fonds dédiés CNDS Optimisation performance paralympique	40 000	40 000	
PREVENTION PAR LE SPORT	366 974	367 580	606
Suivi de la Santé des Sportifs			
- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	49 559	49 559	
- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	226 695	226 695	
Structuration des Activités Médicales			
- Actions renforcement secteur Médical	2 000	2 606	606
- Développement activités médicales			
- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	34 950	34 950	
- Action Sport Santé	53 770	53 770	
PROMOTION DES METIERS DU SPORT	272 489	271 677	-812
Ingenierie Formation Emploi	29 455	29 455	
Formations Professionnelles	137 318	137 318	
Formations Complémentaires	67 931	67 931	
Formations Federales Nationales	37 785	36 973	-812
TOTAL GENERAL	6 622 643	6 627 920	5 277

EXPLICATIONS DES ECARTS

Quelques économies sur l'AG, les CD et les commissions. Ce poste représente 2,42% du budget ajusté.
L'augmentation du poste provient exclusivement des frais engagés suite au sinistre inondation soit globalement la somme de 30 000€ pris en charge à 100% par notre assureur la MAIF. Ce budget représente, hors sinistre, 2,48% du budget ajusté.

Ce budget représente 3,13% du budget ajusté. Il comprend la gestion des licences pour 50 000€, le solde correspond aux assurances.
Ajustement de la masse salariale. Ce budget représente, avant affectations, 17,85% du budget ajusté, après affectations, 4,75%.
Ajustement des coûts de retransmission des Championnats de Libourne et de Vichy. Le coût de la retransmission de Libourne fera l'objet d'une refacturation des 2/3 au CNOSF et à France TV, le reste étant couvert par le CNDS. La retransmission de Vichy fera l'objet d'une aide du CNDS à hauteur de 50%. Le poste Promot* Communicat*, avant affectat*, représente 7,83% du budget ajusté.
Affectations réelles contrairement aux autres postes.

Diminution de la ristourne aux Ligues de 13 503€ compte tenu de la diminution du nombre de licences
Moins d'indemnités aux Ligues dans le cadre de la Coupe de France des Régions, 72 équipes contre 81 l'année précédente (Coupe MAIF)
Même remarque que la ligne Promotion et Partenariat du poste Fonctionnement.

Queques ajustements

Ajustement sur le calcul 2018 du matériel acheté pour le Pole France de Lyon. Cette somme est compensée à 100% par une subvention d'équipement de la Région Auvergne Rhône Alpes.